

N° 142

SÉNAT

PREMIERE SESSION ORDINAIRE DE 1971-1972

Annexe au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1971.

RAPPORT

FAIT

au nom de la Commission des Affaires sociales (1) sur le projet de loi ADOPTÉ PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE modifiant le Code de la santé publique (Livre V),

Par M. Bernard LEMARIÉ,

Sénateur.

Nota. — Ce document a été publié au *Journal officiel* du 21 décembre 1971. (Compte rendu intégral de la séance du Sénat du 20 décembre 1971, page 3349, 1^{re} colonne.)

(1) *Cette commission est composée de : MM. Marcel Darou, président ; Marcel Lambert, Lucien Grand, Jean-Pierre Blanchet, Jean Gravier, vice-présidents ; Jean-Baptiste Mathias, Lucien Perdereau, Marcel Souquet, Hector Viron, secrétaires ; Hubert d'Andigné, André Aubry, Pierre Barbier, Hamadou Barkat Gourat, Jacques Braconnier, Pierre Brun, Charles Cathala, Jean Cauchon, Marcel Cavaillé, Louis Courroy, Michel Darras, Roger Gaudon, Abel Gauthier, Marcel Guislain, Jacques Henriot, Arthur Lavy, Edouard Le Jeune, Bernard Lemarié, Robert Liot, Georges Marie-Anne, Marcel Mathy, Jacques Maury, André Méric, Jean Mézard, Jean Natali, Jean Nègre, Pouvanaa Oopa, Victor Robini, Eugène Romaine, Robert Schwint, Albert Sirgue, Robert Soudant, Henri Terré, René Touzet, René Travert, Raymond de Wazières.*

Voir les numéros :

Assemblée Nationale (4^e législ.) : 1682, 1789 et in-8° 535.

Sénat : 107 (1971-1972).

Médicaments. — *Code de la santé publique.*

Paris. — Imprimerie des Journaux officiels, 26, rue Desaix.